Envoyé en préfecture le 02/03/2023
Reçu en préfecture le 02/03/2023
Affiché le
ID : 029-212900575-20230227-2023_04-DE

MAIRIE DE LA FORET-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-sept février deux mille vingt-trois et à dix-neuf heures, en application des articles L2122-7, L2122-7-2, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de La Forêt-Fouesnant dûment convoqué vingt-et-un février deux mille vingt-trois.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : GOYAT Daniel, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE NAY Robert, PERCHOC Laurence, RIOU Gilbert, HAMON Dominique, GIRAULT Alain, LE GUERN Hélène, STEPHAN Francine, JÉZÉQUEL Alain, PAPE Yvon, LE FLOCH Marie-Agnès, LE FORT François, BODIVIT Mylène, DUPLAT Vincent, LAVENANT Philippe, AUBERT Delphine, HÉLAOUËT Marie, LE RAY Christophe, Gilles FOUQUET

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : HILY Françoise à COSQUÉRIC Marie-Françoise, BOUCHET Claude à PAPE Yvon

****

STEPHAN Francine a été élue secrétaire de séance.

****

2023-4 – ENFANCE-JEUNESSE - Accueil collectif de mineurs- Mini séjour au camping municipal de Carhaix « la vallée de L'Hyères »

Rapporteur : *Mme Dominique Hamon*

La commune prévoit d'organiser un court séjour réservé aux enfants de l'Accueil de loisirs âgés de 8 à 12 ans révolus, du lundi 10 juillet 2023 au jeudi 13 juillet 2023. Il s'agit d'un mini séjour au camping municipal de Carhaix « La vallée de l'Hyères » pour 16 enfants encadrés par 3 animateurs.

C'est un séjour multi activités (randonnée, visite du Vorgium, piscine aqualudique, accrobranche et labyrinthe). Le séjour comprendra trois nuits et nécessitera la mise à disposition du mini bus de la collectivité ainsi que l'utilitaire du restaurant scolaire.

Le budget prévisionnel est de 1 638.00 € TTC avec une participation des familles selon le quotient familial allant de 44.80 € à 114.56 € conformément au tableau ci-dessous.

Il est précisé que le CCAS apportera en sus sa contribution financière sous forme de bons « plein air » en fonction de certaines ressources pour les familles qui en feront la demande.

Envoyé en préfecture le 02/03/2023
Reçu en préfecture le 02/03/2023
Affiché le
ID : 029-212900575-20230227-2023_04-DE

	TRANCHES (QF)	Tarif / Journée de camps	Tarif /4 jours de camps
1	0 à 800€	11,20 €	**44,80 €**
2	801 à 1200 €	16,00 €	**64,00 €**
3	1201 à 1500 €	19,20 €	**76,80 €**
4	1501 à 1806 €	22,16 €	**88,64 €**
5	1807 à 2116 €	24,37 €	**97,48 €**
6	2117 à 2366 €	26,48 €	**105,92 €**
7	2367 € et +	28,64 €	**114,56 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission Enfance/Jeunesse/Education/Seniors/Services aux personnes âgées/Solidarité en date du 16 février 2023 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le mini séjour au camping municipal de Carhaix « La vallée de L'Hyères » du 10 au 13 juillet 2023, ainsi que l'enveloppe budgétaire prévisionnelle, pour 16 enfants inscrits à l'ALSH et 3 accompagnateurs.

- **FIXE** la participation demandée aux familles selon le quotient familial.

- **AUTORISE** M. Le Maire à signer toute pièce relative à ce projet.

- **INSCRIT** les dépenses au Budget 2023.

Le Maire,
Daniel GOYAT